



Aytré, le vendredi 18 octobre 2024

DÉCISION DU MAIRE
N°53/2024

Objet : Attribution du marché de réfection des parements de l'église

Émetteur :

Commande publique
05 46 30 19 19
mp.juridique@aytre.fr

Affaire suivie par :

Ulysse TUTIAUX

VU le code général des collectivités territoriales, notamment son article L2122-22 ;
VU le code de la commande publique, notamment son article L2123-1 ;
VU la délibération n°3 du 10 juillet 2020 portant délégation de pouvoir du conseil municipal au Maire ;
Vu l'avis de publicité publié le 21/08/2024 et fixant la date limite de réception des offres au 30/09/2024 à 12h00

CONSIDÉRANT la nécessité de conclure un marché de travaux pour la réfection des parements de l'église ;

CONSIDÉRANT que l'offre présentée par la société SN BILLON SARL s'est révélée l'offre économiquement la plus avantageuse.

Le Maire DÉCIDE :

Article I :

DE CONCLURE avec la société SN BILLON SARL un marché de travaux de réfection des parements de l'église pour un prix global et forfaitaire de 179 866,36€ (cent soixante-dix-neuf mille huit cent-soixante-six euros et trente-six centimes) HT.

Article II :

Madame la directrice générale des services et Monsieur le comptable public sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution de la présente décision.

Article III :

La présente décision peut être contestée devant le tribunal administratif de Poitiers (15 rue de Blossac, CS 80541, 86000 POITIERS) dans le délai de deux mois suivant sa notification ou en déposant en ligne depuis telerecours.fr.

Ce recours peut être précédé d'un recours administratif adressé à l'auteur de la décision.

Dans ce cas, une décision expresse de refus peut être déférée au tribunal administratif dans les deux mois qui suivent sa notification ; une décision implicite de refus née du silence gardé par l'administration pendant deux mois peut également être déférée au tribunal dans le délai de deux mois qui suit son intervention.



Tony Loisel
Maire d'Aytré

Ville d'Aytré
Place des Charmilles, BP 30 102, 17442 AYTRÉ CEDEX
05 46 30 19 19 - information@aytre.fr
aytre.fr